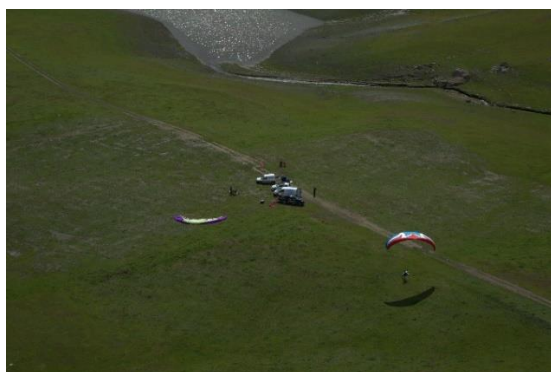


# ANDALOUSIE 2019 - RAID TAPASOIF ?



**PÉRIGORD PARAMOTEUR** vous propose un voyage hors du commun pour voler dans des endroits fantastiques : l'Andalousie.



Le principe :

- Périgord paramoteur se charge de l'acheminement de votre matériel jusqu'à destination.
- Vous arrivez en avion le dimanche matin à l'aéroport de Malaga,
- Le raid débute sur les sites de vol en fonction de la météo, l'objectif est d'aller là où ça vole ! le programme est établi au jour le jour jusqu'au Samedi suivant.
- Sites possibles de vols : Yelmo, Jabalcon, Lac Negretin, Baza, Grenade, Bornos, Aldogonales, Puebla de los infantiles, Cordoue, plages du sud... La liste est non exhaustive et dépendra de la météo.

# ANDALOUSIE 2019 - RAID TAPASOIF ?



Ce qui est compris dans le prix :

- L'acheminement du matériel (chariot (2 max) ou Déco à Pied) à partir de la France
- Les repas, les nuits d'hôtels/Gites durant le séjour,
- La présentation touristique autour des sites de vols, ainsi que les visites gratuites des sites remarquables,
- L'acheminement sur les sites de vols,
- L'assistance au décollage et à l'atterrissage sur les sites de vols,
- Le SAV éventuel des machines Adventure, dans la limite de la disponibilité des pièces, hors coût des pièces détachées.

Ce qui n'est pas compris dans le prix :

- Le billet d'avion (arrivée/départ le dimanche ~120€)
- Les boissons
- Le carburant des paramoteurs
- Les visites touristiques payantes
- Les éventuels baptêmes des accompagnants

Prix Pilote : **1400€**

Prix Accompagnant : **950€**

Dates du RAID : **Octobre 2019**

Le raid est proposé avec Marc de **Tapasoif ?** qui nous guidera à travers les sites touristiques et les sites de vols de l'Andalousie



# ANDALOUSIE 2019 - RAID TAPASOIF ?



Conditions :

- 4 pilotes minimum, 8 maximum, nombre maximum de personnes (en incluant les accompagnants) : 16
- 20% à la réservation (280€), le solde en 2 fois : 2 mois et 1 mois avant le départ, soit 560€ à chaque fois.
- Annulation
  - + de 30 jours du départ : remboursement total de l'acompte et des sommes versées
  - Entre 30 et 10 jours du départ : l'acompte n'est pas remboursé mais les autres sommes versées oui,
  - – de 10 jours du départ : facturation de la totalité du voyage.
- Pour les pilotes : Licence ULM, Carte Identification et Attestation d'assurance valide à la date du séjour, carte européenne de sécurité sociale à jour
- Pour les Accompagnants : Carte européenne de sécurité sociale à jour
- Les vols prévus dans les circuits et séjours sont accessibles en général à tous les pilotes, débutants ou confirmés, mais chacun peut -et doit- s'abstenir de voler lorsqu'il ne se sent pas suffisamment apte à le faire en fonction de son état physique ou mental ou des conditions aérologiques ou du site choisi. La décision de voler reste toujours du ressort et de la responsabilité du pilote. Chaque voyage est toutefois l'occasion pour tous les pilotes de se perfectionner.

